

Réseaux sociaux numériques : comment renforcer l'engagement citoyen ?

Déclaration du groupe de la coopération

L'évolution technologique permet à des milliards de personnes connectées à internet d'interagir via de nouveaux réseaux. Pour les uns le numérique va englober nos cultures, pour les autres c'est la bibliothèque d'Alexandrie à la portée de tous.

Les outils et les espaces sont nombreux : réseaux sociaux, magazines en ligne, sites d'information, portail, etc. Cette hyper-connectivité impacte nos vies quotidiennes : **façon de travailler et de communiquer, fréquence de communication et accès à l'information**. Les réseaux sociaux favorisent la participation des citoyens dans les affaires politiques et sont de plus en plus utilisés pendant les campagnes électorales avec tous les risques de manipulation que cela peut comporter. Les citoyens font part de leurs idées, les mettent en débat et proposent des actions collectives : notamment les jeunes générations.

L'avis rappelle cependant que ces mutations restent très inégalitaires. Le groupe de la coopération partage l'idée d'une société qui n'exclut personne du numérique :

- cela concerne la dimension territoriale : il faut donc traiter en urgence la question des zones blanches et généraliser des points d'accès gratuits au wifi ;
- cela concerne la dimension sociale et l'enjeu de l'inclusion numérique : prix des abonnements de téléphonie, acculturation numérique, éducation, formation, autant d'enjeux à relever ;
- mais aussi la dimension technique, les formats des fichiers qui ne s'appuient pas sur une norme publique ou universelle, les logiciels propriétaires qui ne permettent pas de lire nos documents dans le temps pour cause d'obsolescence programmée, à l'inverse des logiciels libres qui se développent de façon coopérative.

Les réseaux sociaux constituent des outils offrant des possibilités considérables en matière d'engagement citoyen mais ils présentent également des caractéristiques ambivalentes. Ainsi en matière de liberté d'expression, les réseaux sociaux numériques modifient les habitudes et codes de la communication. Un certain sentiment d'anonymat peut donner l'impression aux utilisateurs qu'internet est un espace de communication où la liberté d'expression est totalement illimitée. Or internet ne doit pas être pour autant un espace de non-droit. C'est pourquoi, nous soutenons l'ensemble des propositions qui vise à construire une véritable culture numérique. L'émancipation, pour nous coopérateurs, ne sera pas d'avoir accès à toujours plus d'information mais plutôt à plus de liberté de choix.

Les réseaux sociaux constituent des outils du débat public au service d'une démocratie plus participative. Face à l'essoufflement des partis politiques, la défiance vis-à-vis des élus et l'abstentionnisme des jeunes, les outils numériques apparaissent comme un élément de réponse. Il s'agit de concilier ces nouveaux modes d'expression et de participation avec la démocratie représentative qui reste la base de la légitimité républicaine.

Car ce n'est pas le numérique en soi qui est « politique », mais la manière dont ces outils vont être intégrés dans nos processus démocratiques. D'où l'attention à porter à la place de notre Conseil et au mode de saisine par voie de pétition citoyenne.

Le groupe de la coopération a voté en faveur de l'avis.